



ACTION EN JUSTICE

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 12 septembre 2002

JE SUIS EPUISÉE DE LUTTER CONTRE LES FUMEURS. JE SUIS PRÊTE À ME JOINDRE À UNE ACTION COLLECTIVE EN JUSTICE. COMMENT DOIS-JE FAIRE ? À QUI DOIS-JE M'ADRESSER ? MERCI DE M'AIDER

Réponse :

L'action collective menée par DNF intervient, de préférence, en appui d'actions individuelles à l'élaboration desquelles DNF peut également prêter son concours.

Dites-nous à quelle infraction (restaurant, lieu de travail, transport ...) vous voulez mettre fin en priorité et nous vous guiderons.